

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire)
2 rue de la Grange Vertu
(Parcelle AW 497)*

Projet de construction d'une piscine enterrée



Rapport de diagnostic archéologique Sous la direction de Tristan DESSOLIN

Numéro d'arrêté préfectoral : 2020/186
Code opération patriarche : 043698
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2020.5

Mars 2021
Autun: **S**ervice **A**rchéologique de la **V**ille d'**A**utun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire)
2 rue de la Grange Vertu
(Parcelle AW 497)*

Projet de construction d'une piscine enterrée

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Tristan DESSOLIN

avec la collaboration de:

Clarisse COUDERC (Service archéologique de la Ville d'Autun)
Angélique TISSERAND (Service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2020/186
Code opération patriarche : 043698
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2020.5

Mars 2021
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Données administratives, techniques et scientifiques

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques.....	4
Sommaire	5
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	7
GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION	8
Introduction.....	11
I. Localisation et contexte d'intervention	13
II Résultats	15
Conclusion.....	23
Bibliographie.....	23
Annexes.....	26
Annexe 1. Listing des unités stratigraphiques.....	27
Annexe 2. Etude spécialisée	29
Annexe 3. Inventaire du mobilier	37
Annexe 4. Inventaire de la documentation.....	39
Annexe 5. Listing des points topographiques.....	41
Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention	43

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2020.5
Numéro de site – DRAC : néant
Région : Bourgogne
Département : Saône-et-Loire
Commune : Autun
Lieu-dit / adresse actuelle : 2 rue de la Grange Vertu
Cadastre : parcelle AW 497
Propriétaire au moment du diagnostic : M. ADAM Stéphane
Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
Cordonnées moyennes Lambert 93 : x = 798500,672 ; y = 6651179,546

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral – SRA : 2020/186 du 19 mai 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
Responsable scientifique : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la ville d'Autun)
Opération : diagnostic archéologique
Code opération Patriarche : 043698
Réalisée par : Tristan DESSOLIN ;
Phase terrain : du 15 au 19 juin 2020
Raison de l'intervention : projet de creusement d'une piscine
Déclaration Préalable n° : DP07101420A0035
Superficie à diagnostiquer : 65 m²
Superficie ouverte: 32 m²
Superficie utile couverte par les sondages : 15,87 m²
Taux d'ouverture par rapport à la superficie totale à diagnostiquer : 24,42 %

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1
Nombre de pages : 54
Nombre de figures : 12
Rédaction : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la ville d'Autun)
DAO, PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la ville d'Autun)

LES RÉSULTATS

Mots clés :
Sur la chronologie : antique
Sur la nature des vestiges immobiliers : voirie
Sur la nature des vestiges mobiliers : céramique
Problématique de la recherche et principaux résultats :

Cette opération a permis de mettre en évidence le tracé du cardo C6

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : rebouchage des tranchées de diagnostic

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 05 mars 2021

GENÉRIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie :

Angélique TISSERAND (service archéologique de la ville d'Autun)

Post-fouille :

Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun) : rédaction, inventaire et conditionnement du mobilier

Angélique TISSERAND (service archéologique de la ville d'Autun) : PAO

Terrassements :

Entreprise Réolon

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne Franche-Comté

Résultats

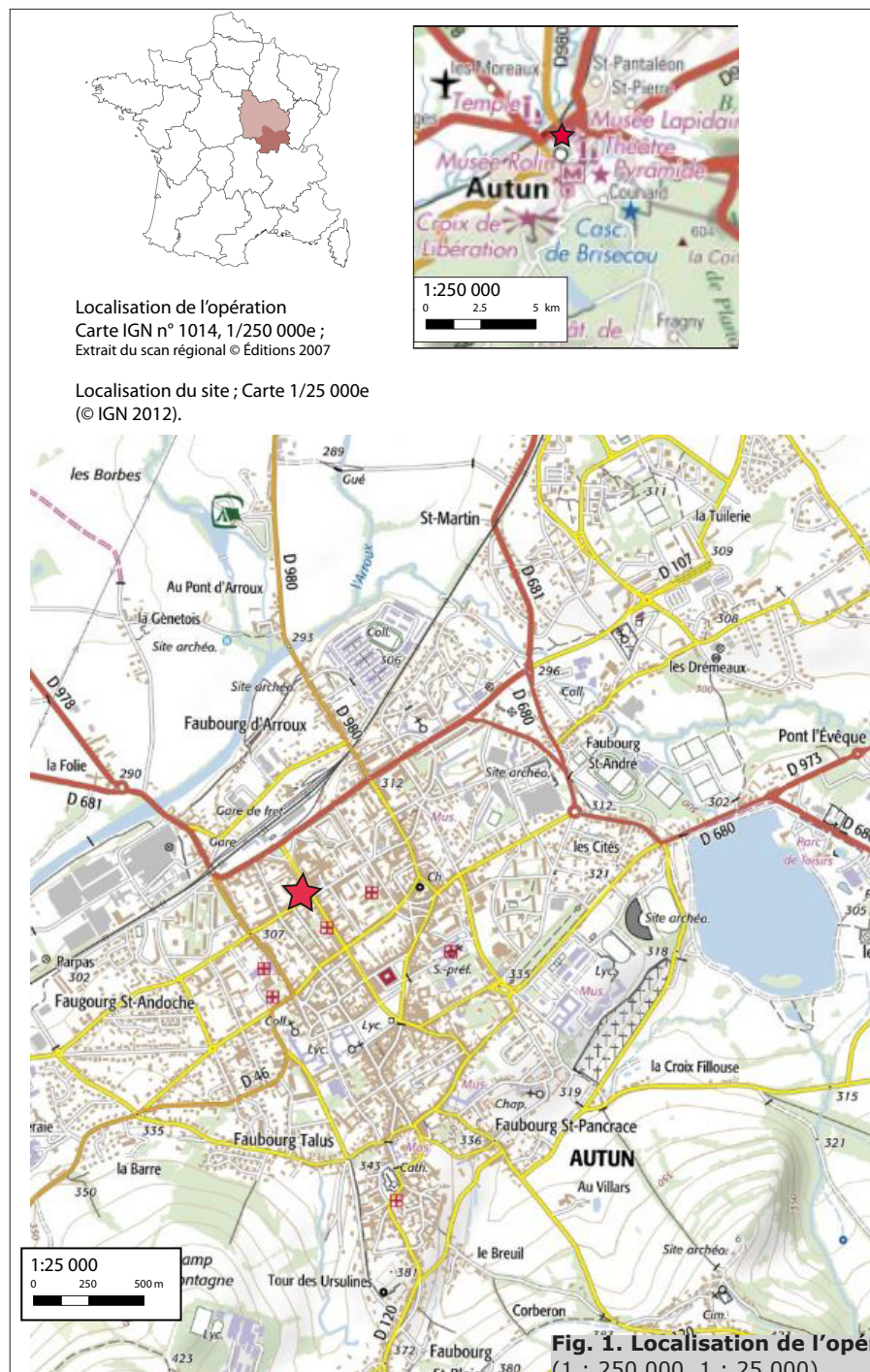
Introduction

Le projet de construction (**fig.1**) d'une piscine enterrée au cœur de l'espace urbain antique d'Autun (**fig. 2**) a entraîné la prescription d'un diagnostic (arrêté 2020/186 du 19 mai 2020). Il a été attribué au service archéologique de la ville d'Autun (arrêté 2020/218 du 03 juin 2020) et réalisé sous la responsabilité de Tristan Dessolin (arrêté 2020/219 du 03 juin 2020).

L'équipe du service archéologique de la ville d'Autun, composée de trois personnes (Tristan Dessolin, Clarisse Couderc et Angélique Tisserand) est intervenue sur une durée de trois jours, du 15 au 19 juin 2020.

Le travail de post fouille (lavage, inventaire, conditionnement, DAO) a été réalisé sur une durée de deux jours les 20 et 21 juillet 2020.

Le travail de rédaction d'une durée de deux jours a été effectué les 22 et le 23 juillet 2020. Le travail de PAO a été réalisé le 31 août 2020.



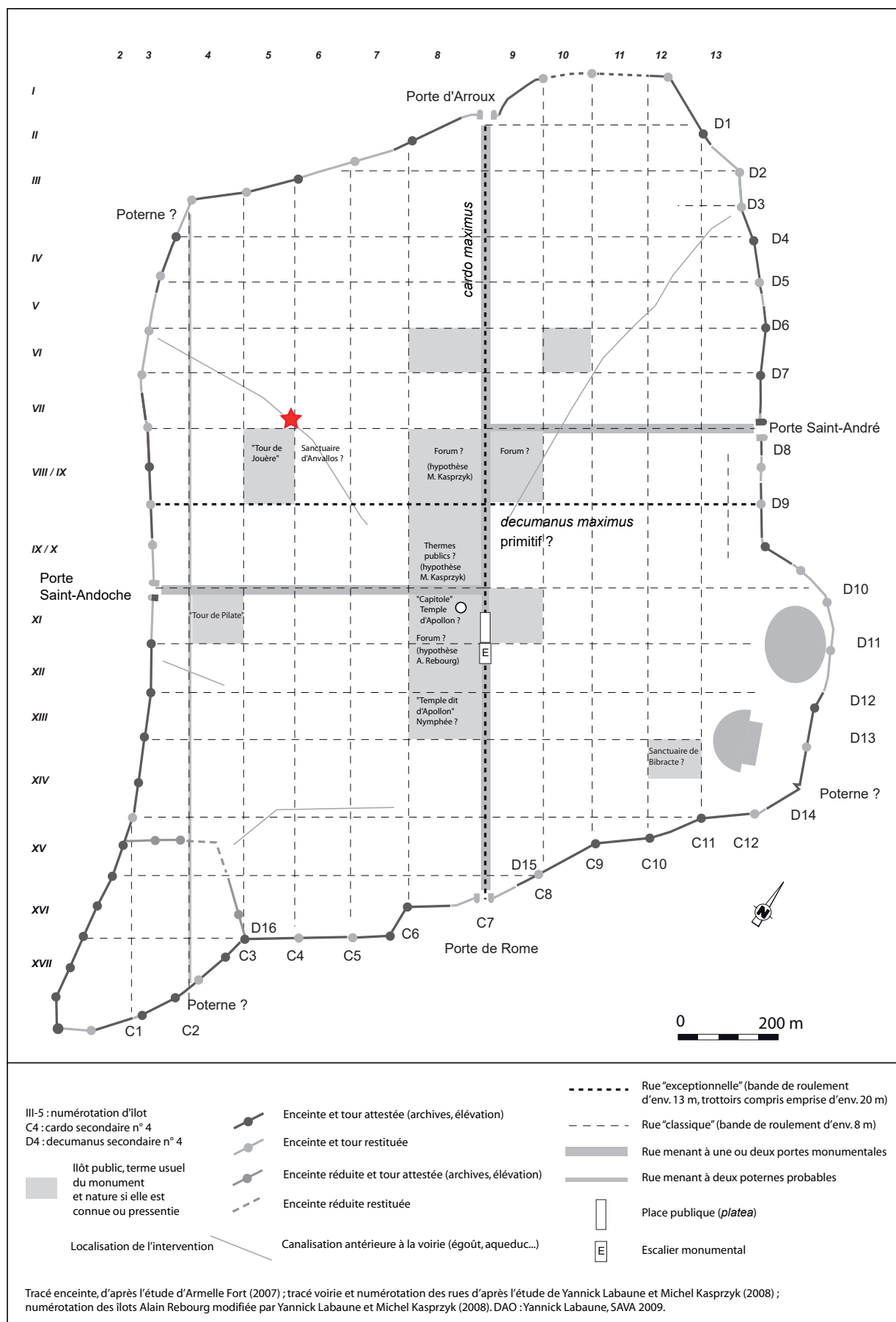


Fig. 2. Localisation de l'opération au sein du suburbium.

DAO A. Tisserand

I. Localisation et contexte d'intervention

Contexte Géologique

La parcelle concernée par ce diagnostic se situe au nord-ouest du plateau permien losangique sur lequel s'installe la ville d'Autun et qui domine le réseau hydraulique actuel. Le substrat géologique superficiel, noté r1a sur la carte géologique, se compose d'une argile compacte de couleur jaune.

(fig. 3)



Fig. 3. Localisation de l'opération sur la carte géologique.
Ech. 1 : 25 000. DAO T. Dessolin d'après Géoportail

Contexte archéologique

La parcelle sondée dans le cadre de ce diagnostic se situe au nord-ouest de l'espace *intramuros* antique (fig. 4), à l'angle du *cardo* C4 et du *decumanus* D8. Plusieurs opérations réalisées à proximité de ce secteur ont livrées des résultats intéressants sur l'occupation antique de la ville.



L'îlot situé immédiatement au nord de celui-ci, au nord de la rue D7, se trouve les vestiges d'une riche *domus*, mise au jour en 1965 (**fig. 4.1**). Celle-ci a livré une mosaïque qui dont le décor représentant des auteurs grecs a donné son nom à cette riche demeure : « Maison des auteurs Grecs ». Elle est datée du II^e s. ap. J.-C. (Rebourg, 1993).

Avant 1870, dans le cadre des travaux du chemin de fer, un vaste ensemble bâti a été mis au jour dans l'îlot au nord-est de celui concerné par ce projet (**fig. 4.2**). Cet espace, interprété comme un établissement de bain a livré des pièces sur hypocaustes ainsi que des égouts maçonnés (Rebourg, 1993). Deux rues le bordant ont été cartographiées (D6 et C5). Le contexte de cette découverte fait que, en dehors d'un plan des espaces et de quelques éléments mobiliers, les données sur ces vestiges restent très fragmentaires.

Immédiatement à l'ouest de notre îlot se trouve une autre demeure antique (**fig. 4.3**). Celle-ci est connue sous le nom de « maison à l'enseigne ». La partie ouest a fait l'objet d'une fouille de sauvetage réalisée en 1985 par A. Rebourg. Il semble qu'il s'agisse d'une grande demeure avec hypocaustes, cour à péristyle bordée de caniveau en pierre, sols avec incrustation de marbre et enduits polychromes. La rue C3 est bordée par des ateliers boutiques de bronziers du I^{er} s. ap. J.-C.. Cet espace semble occupé du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. (Rebourg, 1993).

Enfin, immédiatement à l'est de notre secteur, deux opérations récentes d'archéologie préventive (diagnostic et fouille du parking ATAC, Inrap, 2018 - 2019) ont permis de mettre en évidence une occupation urbaine antique allant de la période augustéenne au I^{er}/II^e s. ap. J.-C. (**fig. 4.4**).

Les vestiges se composent d'éléments architecturaux, de sols de terre ou de cailloutis et de structures en creux. Ces éléments font partie d'un bâtiment qui semble assez important et de fort statut social dès la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. ; l'occupation de ce secteur est continue du premier quart du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au I^{er} s. J.-C. (M.-N. Pascal, 2018).

Nous ne disposons pas d'éléments permettant de caractériser l'occupation de cette zone au Moyen-Age. En effet ce secteur ne fait pas partie des zones dans lesquelles la ville se concentre à partir du V^e s. ap. J.-C. (quartier cathédrale, enceinte restreinte). Il se trouve également en dehors du quartier de Marchaux qui se développe au XII^e s. ap. J.-C.. Les plans anciens évoquent des parcelles agricoles (**fig. 5**) et le cadastre « napoléonien » montre un espace vide (**fig. 6**). La parcelle est construite sur le plan de 1930 dressé par les élèves du lycée militaire (**fig. 7**).

II Résultats

Ce diagnostic s'est déroulé sur une durée de cinq jours, du 15 au 19 juin 2020.

En raison de la faible surface prescrite (65 m²) et du fort taux d'enfouissement des vestiges dans ce secteur de la ville, il a été décidé d'ouvrir une fenêtre couvrant l'intégralité de la surface de prescription. Ceci nous a permis d'atteindre le toit des vestiges situé 1,80 m sous le sol actuel en sécurité. En effet, le sédiment couvrant ces vestiges, composés pour l'essentiel de remblais modernes à contemporain (US 13 à 25), s'est révélé relativement instable et a montré la nécessité de mettre en place un système de palier (**fig. 8**). La surface accessible se limite donc à 15,87 m².

Le positionnement de la surface prescrite sur la cartographie du système viaire antique, créée à partir de projections issue des résultats de l'ensemble des opérations précédentes, nous permettait de penser que cette fenêtre livrerait une portion du *cardo* C4.

En effet, la plus grande partie du sondage est occupée par un empiérement correspondant à la bande de roulement de cet axe (**fig. 9**).

À l'est du sondage, la voie semble se terminer sur une zone de circulation composée d'un sol en terre battue (US 5) qui pourrait correspondre au trottoir. Il s'agit d'une zone en terre battue d'argile jaune comprenant des inclusions de TCA. Malheureusement, la faible superficie de la prescription ne permet pas d'avoir une vision très claire de l'espace. En effet sur la totalité de la partie visible, une part importante est oblitérée par une succession de creusements (US 4 et 6) qui viennent interrompre la lecture de ces espaces. Ce sol est ainsi recoupé par une couche sableuse (US 3) qui repose sur un sol de mortier. Celui s'installe sur un radier d'environ 20 cm d'épaisseur composé de galets inclus dans une matrice limono – sableuse brune (**fig. 10**). La même situation se produit à l'autre extrémité du sondage. Mais dans ce second cas, la présence de cette fosse (US 9) qui est venue recouper profondément la voirie, a permis de mettre en évidence la succession des

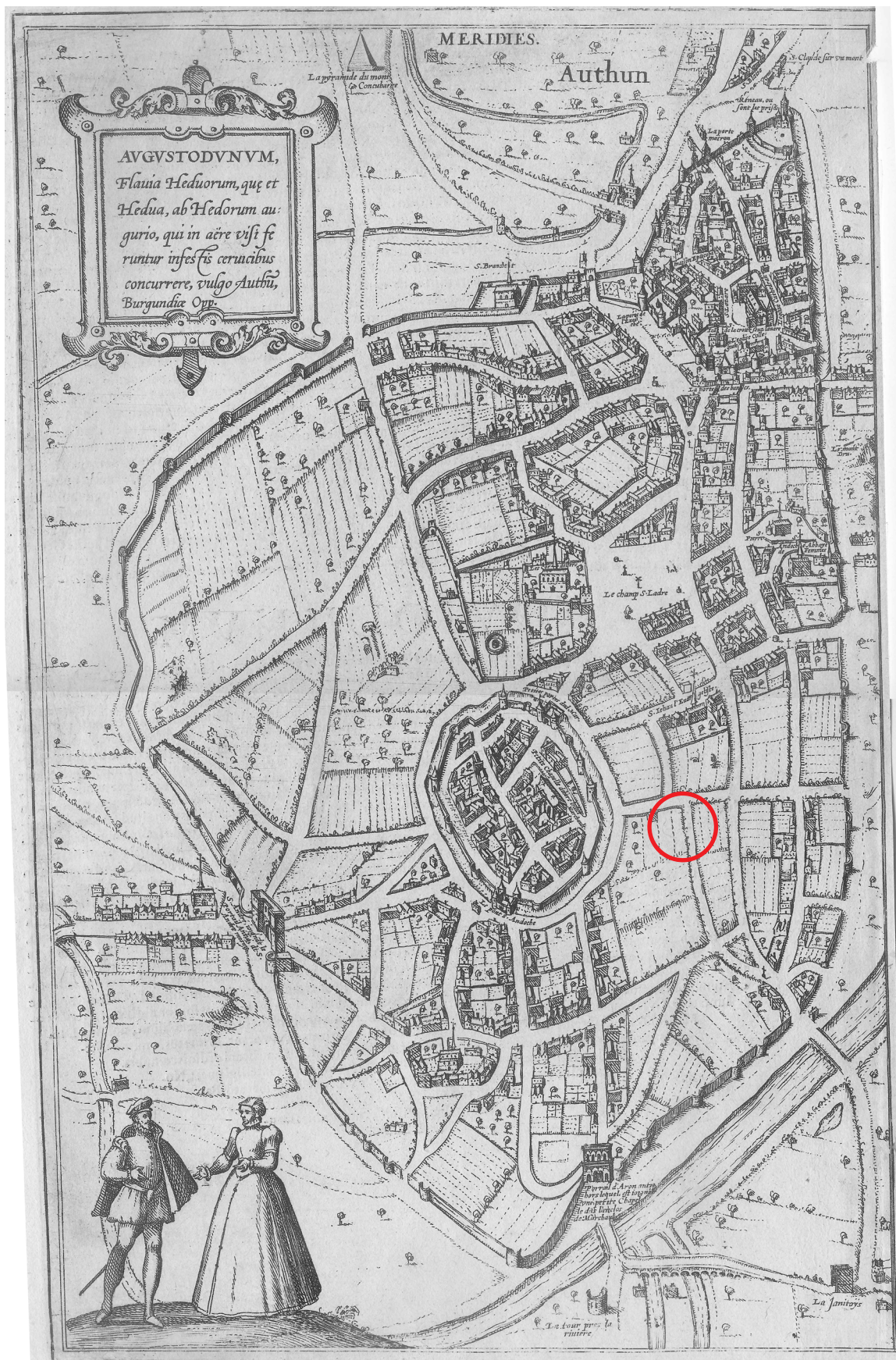


Fig. 5. Localisation de l'opération sur le plan de Belleforest (1575).

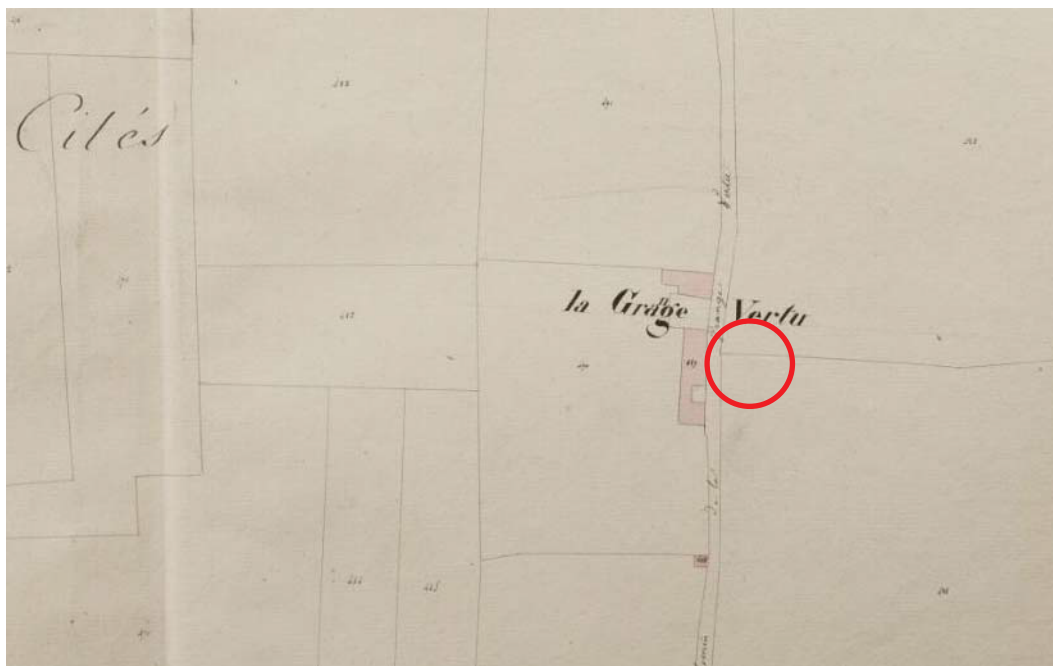


Fig. 6. Localisation de l'opération sur le cadastre napoléonien.

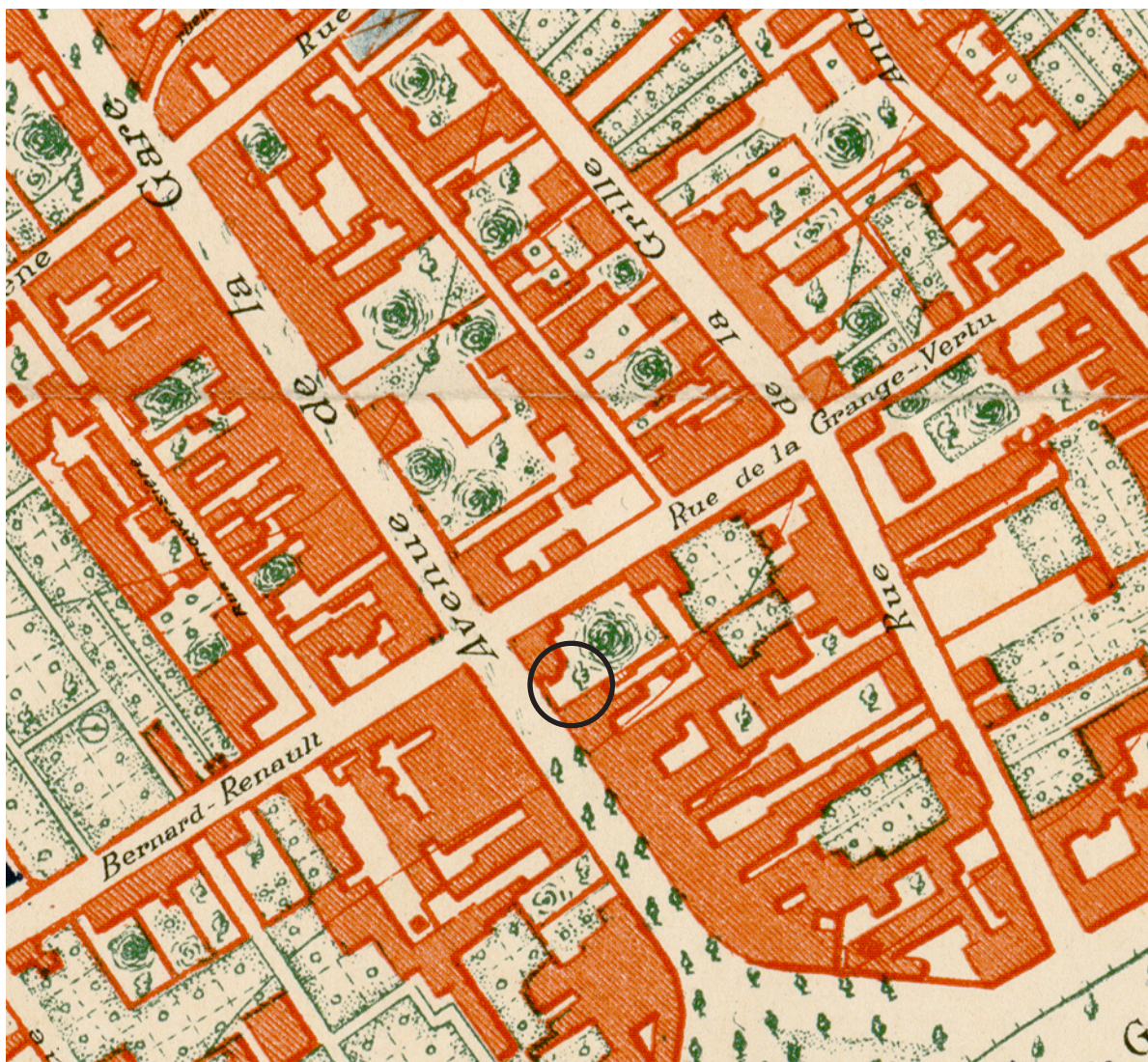


Fig. 7. Localisation de l'opération sur le plan de 1930 dressé par les élèves du lycée militaire d'Autun.

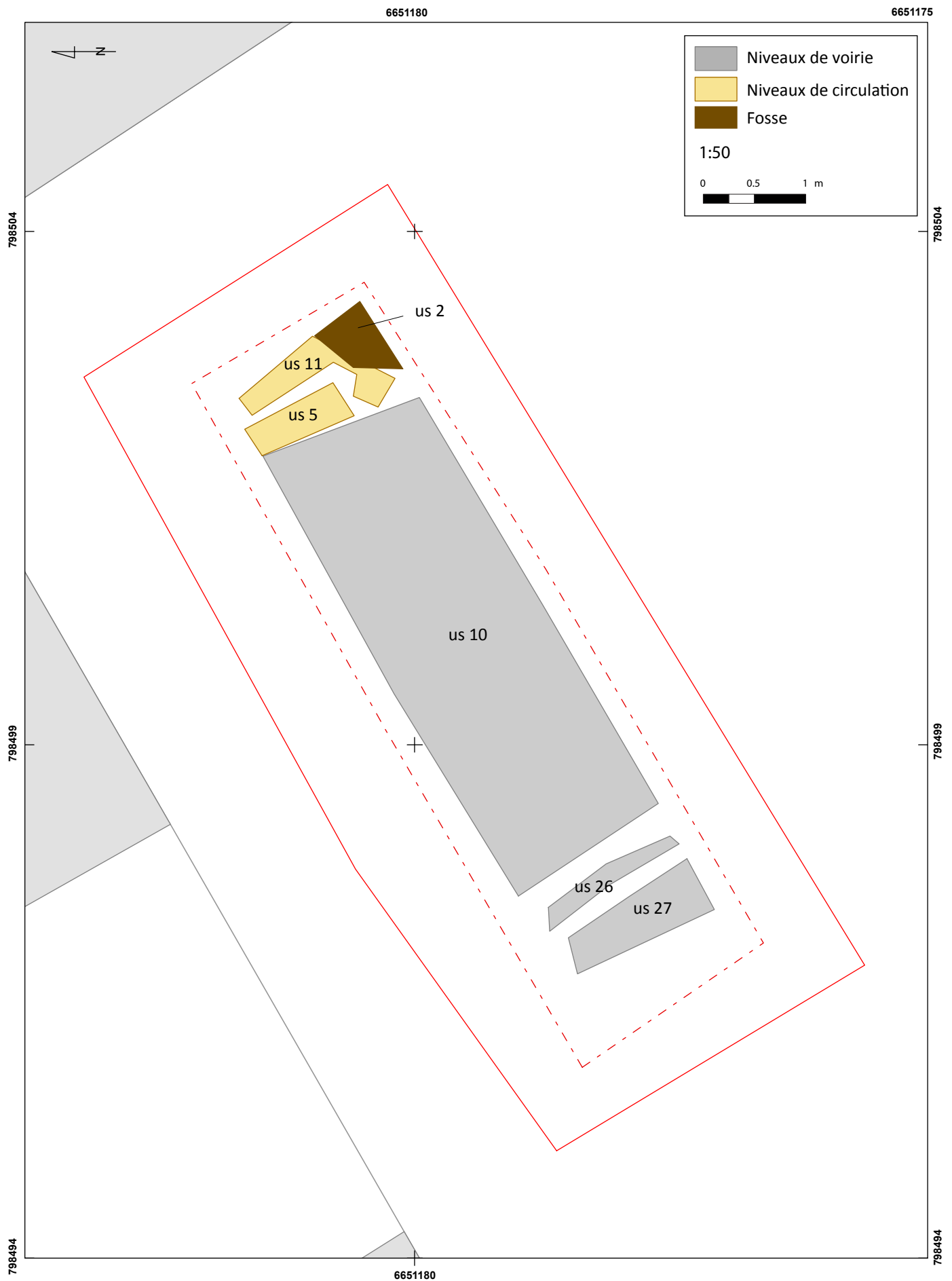


Fig. 8. Plan général de l'intervention.
Ech. 1:50. Levé et DAO A. Tisserand

9.1



9.2



Fig. 9.1 et .2. Orthophotographie de la coupe stratigraphique; b. relevé de la coupe stratigraphique.
 Ech. 1:25. Levé A. Tisserand, DAO T. Dessolin



Fig. 10. Orthophotographie du sondage et relevé en plan du sondage.
Ech. 1:25. Levé A. Tisserand, DAO T. Dessolin

1:25





Fig. 11. Vue de la partie est du sondage montrant l'espace de circulation perturbé par divers creusements.



Fig. 12. Vue de la succession des niveaux de voirie et de recharge.

bandes de roulements (US 10, 26, 27), recouvertes par des niveaux de recharges. On peut dénombrer trois niveaux successifs dans cette zone (**fig. 11**). A chaque fois une recharge de blocs dans un limon sableux brun clair s'installe sur la bande de roulement précédente avant la mise en place du nouveau niveau.

Le mobilier mis au jour sur cet espace se compose pour l'essentiel de céramique (annexe2). Malgré la présence de quelques éléments modernes, il semble que ce lot soit plutôt attribuable à la première moitié du haut empire et présente à la fois des éléments importés et des productions locales. Malgré tout cet ensemble reste assez faible (213 tessons pour une trentaine d'individus). De plus l'immense majorité de ces éléments ont été retrouvés dans les fosses venant perturber le système viaire. Il existe donc un risque que ceux-ci soient tous ou partiellement résiduels. L'US 7, correspondant au nettoyage du dernier état de la bande de roulement, est la seule US non perturbée à avoir livrée des éléments. Malheureusement ceux-ci sont très peu nombreux. Il s'agit de trois tessons qui permettraient d'évoquer une utilisation de cet axe entre le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. et le III^e s. ap. J.-C.

Conclusion

Malgré ses dimensions restreintes, ce diagnostic a permis de compléter nos connaissances sur ce secteur. Nous avons pu confirmer la pertinence des projections de tracés de voirie antiques effectuées sur la base des découvertes issues d'opérations réalisées sur l'ensemble de l'espace urbain. De plus nous avons également pu confirmer la profondeur importante d'enfouissement des vestiges dans ce secteur. Ces informations ont été conservées malgré une forte perturbation du sous-sol à une époque récente. En effet, les vestiges de la voirie antique se retrouvent immédiatement sous des niveaux contenant des déchets contemporains. Ceux-ci ont donc oblitérés les éventuels vestiges post-antiques.

BIBLIOGRAPHIE

Rebourg 1993 : Rebourg (A.) - « *Autun* ». Carte archéologique de la Gaule 71/1 et 71/2. Edition de la maison des sciences de l'Homme, Paris, 1993.

Pascal 2018: Pascal (M.-N.) - « *Avenue Charles de Gaulle* ». Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Bourgogne-Franche-Comté. Février 2018

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN	11
Fig. 2. Localisation de l'opération au sein du <i>suburbium</i>	12
Fig. 3. Localisation de l'opération sur la carte géologique.	13
Fig. 4. Localisation de l'opération dans son contexte antique.	14
Fig. 5. Localisation de l'opération sur le plan de Belleforest (1575).	16
Fig. 6. Localisation de l'opération sur le cadastre napoléonien.	17
Fig. 7. Localisation de l'opération sur le plan de 1930 dressé par les élèves du lycée militaire d'Autun.	17
Fig. 8. Plan général de l'intervention.	18
Fig. 9a et b. a. Orthophotographie de la coupe stratigraphique; b. relevé de la coupe stratigraphique.	19
Fig. 10. Orthophotographie du sondage et relevé en plan du sondage.	21
Fig. 11. Vue de la partie est du sondage montrant l'espace de circulation perturbé par divers creusements.	22
Fig. 12. Vue de la succession des niveaux de voirie et de recharge.	22

Annexes

Annexe 1. Listing des unités stratigraphiques

Listing US :

- 1** : décapage, nettoyage de la voirie. Sédiment sableux, gris brun, avec des passes brun clair.
- 2** : sédiment brun noir, argilo-sableux, granulométrie fine. Comblement d'US 4. Présence de nombreux éléments de démolition. Coupe US 3 et 6.
- 3** : sédiment brun clair à marron, Très sableux, grande quantité de mobilier. Sur US 5, comblement d'US 6.
- 4** : fosse comblée par US 2, recoupe US 6 et 3.
- 5** : Niveau de mortier gris clair ou terre battue. Fond d'US 6. Sous US 3.
- 6** : creusement qui repose sur US 5. Sous US 3. Recoupé par US 4.
- 7** : nettoyage fin de la bande de roulement. Sédiment marron - brun, sableux, entre les blocs du cailloutis.
- 8** : sédiment hétérogène, sableux gris brun. Nombreux blocs issus de la voie. Comblement d'US 9 qui recoupe la bande de roulement (US 10).
- 9** : grande fosse qui vient perforer la bande de roulement.
- 10** : bande de roulement du dernier niveau de voirie. Recoupée par US 9.
- 11** : fond d'US 6. Couche grisée, inclusions de nodules d'argile bleutée.
- 12** : niveau sableux jaune, grande quantité de blocs. Comblement de surface contemporain.
- 13** : limon sableux brun noir, quelques inclusions de blocs.
- 14** : fine couche cendreuse mêlée à un limon brun, inclusions de graviers.
- 15** : limon fin grisâtre, homogène.
- 16** : limon fin brun-noir, grande quantité de charbons. Mobilier contemporain (plastique, grillage).
- 17** : niveau hétérogène de limon fin brun noir, blocs, fragments de TCA contemporaines.
- 18** : fin niveau de graviers et petits blocs.
- 19** : niveau hétérogène de limon fin brun noir, nombreux blocs, fragments de TCA contemporaines.
- 20** : niveau hétérogène sableux gris-jaune, grande quantité de blocs de toute taille. Présence d'éléments de mobilier contemporain.
- 21** : niveau homogène de limon brun très fin.
- 22** : mélange de limon brun fin (US 21) et de sédiment sableux avec de nombreux blocs (US 20).
- 23** : niveau de sable jaune et de très nombreux blocs de toutes dimensions.
- 24** : niveau hétérogène de limon sableux fin, brun gris, inclusion de blocs et TCA, mobilier contemporain.
- 25** : blocs et TCA, reste d'un muret (M1) ou élément de fondation linéaire.
- 26** : niveau de voirie, sous US 10, sur US 27. Recoupé par US 9.
- 27** : niveau de voirie, sous US 10 et 26. Recoupé par US 9.

Annexe 2. Étude spécialisée

COMMENTAIRES SUR LE MOBILIER CÉRAMIQUE GALLO-ROMAIN

Anne Delor-Ahü (Inrap)

Le sondage a permis la mise au jour d'une portion de voirie, altérée par une fosse, et de niveaux de circulation à proximité. L'ensemble compte 213 tessons pour une trentaine d'individus bord (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998) répartie dans les différentes unités stratigraphiques et niveau de décapage.

Si des éléments tardifs et modernes sont enregistrés dans le lot issu du décapage (céramique vernissée et commune sombre lissée du Bas Empire), l'ensemble des marqueurs se concentrent sur la première moitié du Haut Empire, avec des éléments de vaisselle importée et des productions locales traditionnelles.

Les catégories et groupes techniques s'appuient sur les référentiels constitués dans le cadre du PAS sur les mobiliers céramiques dans l'Est de la Gaule, publiés dans une synthèse en 2017 et mise à jour régulièrement (Ahü-Delor et al. 2010 ; 2016 ; Mouton-Venault et al. 2015 : 196 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017).

AMP	Amphore importée	Africaine, Bétique, italique, Lusitanie, Narbonnaise, Marseille/Provence, Tarraconaise ...
DOL	Dolium	
MMO	Céramique med et moderne	
TCA	Terre cuite architecturale	
NT	Non tournée	
PF	Paroi fine	Lyon (Bertrand 2000 ; Desbat 1997; Centre Gaule/Lezoux (Bet, Gras 1999), Autun (Ahü-Delor, Alix 2012 ; Alix 2014 ; 2020 ; Thivet et al. 2015 ; Ahü-Delor et al. 2016)
PLOMB	Céramique à engobe plombifère	
TN	Terra Nigra	
TS	Sigillée	TSI (italique/lyon), TSS (Millau La Graufesenque) ; TSC (Centre Gaule/Lezoux),
CRA	Céramique à revêtement argileux	
CRF	Céramique fine ind	
VRP	Vernis rouge pompéien	
COM	Céramique commune mode de cuisson ind	
CS	Commune sombre	CSS (commune sombre sableuse grise)
CC	Commune claire	CCF (commune claire fine) ; CCFdoré (Commune claire fine dorée) ; CCFpeinte (commune claire fine à lignes ocre ou couverte blanche) ; CCS (commune claire sableuse) ; CCSdoré (commune claire grossière à engobe micacé) ;
Chal gpe 1	Commune sombre (groupe générique des productions du chalonnais ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault et al. 2017	
Chal gpe2/3	(groupe générique des productions du chalonnais ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault et al. 2017)	
Aut. gpe 1	(Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte sableuse grossière, à la granulométrie irrégulière, de couleur orangée à brune, et présente presque systématiquement un engobe micacé.	
Aut. gpe 4	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) cuisson en mode B ; surface laissée brute (Alfonso 1999) ; Aut gpe 4a (Mouton Venault et al. 2012)	
Aut. gpe 9	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte fine orangée	

liste des abréviations utilisées dans l'inventaire

L'**us 7** correspond au nettoyage de la bande de roulement la plus récente ; le mobilier en terre cuite y est indigent avec deux panses d'amphore à huile de Bétique (dernier tiers du I^{er} siècle avant J.-C. à III^e siècle après J.-C.) et un bord d'assiette Menez 22 en terra nigra utilisée au moins durant les deux premiers tiers du I^{er} siècle de notre ère. Ce dernier tesson pourrait être résiduel.

L'**us 3** propose une seconde série centrée sur le milieu I^{er} - tout début de la période flavienne avec, pour la vaisselle de table, des parois fines sablées de Rhône alpes, de la plombifère de l'Allier (40/80 jusqu'à la fin du siècle) (Bertrand 2000 ; Brulet et al. 2010), et un répertoire pré-flavien de sigillée millavoise dont des assiettes Drag 2/21 et 15a (**iso C5-10 et 11**). La jatte en terra nigra Menez 107 est attestée jusque vers 70/80 au faubourg d'Arroux (Alix 2014 : phase B étude céramo) mais illustre déjà les répertoires tibéro-claudiens. La céramique commune compte un plat à vernis rouge interne du Centre Gaule et des productions chalonnaise et régionale comme le pot à col rainurée AUT P8 (**iso C5-08**) et les urnes à épaule carénée et panse lisse CHAL P12 (**iso C5-06 et 07**). A noter que la paroi externe de l'une de ces pièces a été goudronnée (étanchéité accrue).

L'**us 8** correspond au comblement d'une fosse ayant arraché la dernière bande de roulement de la voie (us 7) : ce niveau est relativement riche ; les éléments de vaisselle sont lacunaires et correspondent à des rejets secondaires type dépotoir. Ils sont relativement homogènes et s'inscrivent dans une fourchette chronologique centrée sur la période flavienne et débordant possiblement sur le début du II^e siècle. Ce terminus est évoqué

en raison de l'absence de sigillée grésée sur Centre Gaule (récurrente à partir des années 120/130 de notre ère) mais l'absence de parois fines importées ou locales dans ce niveau tend à relativiser la représentativité de l'assemblage puisque ces productions sont largement documentées à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle dans la cité d'*Augustodunum* (Creuzenet 1996 ; Ahü-Delor, Alix 2012 ; Thivet et al. 2015).

Hormis des éléments augusto-tibériens (tels AUT P1 et P2, J10) en position résiduelle, les marqueurs disponibles dans l'us 8 sont des sigillées millavoises, exclusives donc, dont deux plats Drag 18b et 15b2 (**iso C6-03 et 04**) en usage à partir des années 60 et un petit pied (**iso C6-05**) appartenant à une « coupelle à pied » de l'un des services flaviens (donc à partir de 60-70 jusqu'au milieu du II^e siècle). Le tesson est trop petit pour pouvoir affiner la datation.

Une assiette en terra nigra de type Menez 22 est aussi enregistrée ; elle pourrait être résiduelle. La cruche à pâte orange (Aut gpe 9) (**iso C6-01**) présente un bord en bandeau court et massif plutôt caractéristique des vases à liquide précoces. La sériation typo-chronologique des cruches AUT Cr1 sur la nécropole de Pont-L'Évêque et augmentée au fur et à mesure des découvertes tend à proposer ce modèle plutôt dans les contextes antérieurs au milieu du II^e siècle (inédit ; type AUT CR1a).

La vaisselle à feu compte notamment des pots à épaule carénée (AUT P8) et à col rainuré (AUT P7) ; ces deux types, majeurs dans le vaisselier régional, apparaissent précocement dès le premier quart du I^{er} siècle (voir Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Alix 2014 ; Quenton 2018) et occupent encore une place primordiale dans le vaisselier au cours de la période 3 définie pour la cité d'Autun antique soit des années 40/50 après J.-C. au début de la période flavienne. A cette phase apparaît aussi la jatte AUT J14 (**iso C6-02**) en commune sombre ; le type tend à disparaître au changement de siècle.

Aucune information pertinente ne permet de proposer une datation pour le creusement de la fosse **us 11**.

Ahü-Delor et al. 2010

AHÜ-DELOR A., BARTHÉLÉMY D., DUROST R., FORTUNÉ C., HERVÉ C., HUMBERT S., JOLY M., MOUTON-VENAULT S., PETITALLOT D., « Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du congrès de Chelles, Marseille : SFECAG, pp. 301-330.

Ahü-Delor et al. 2016

AHÜ-DELOR A., LABAUNE Y., MOUTON-VENAULT S., *De la terre et des étoiles... quand les potiers d'Augustodunum étaient au firmament*, Nanterre : s.n.

Ahü-Delor, Alix 2012

AHÜ-DELOR A., ALIX S., « La production de fine à Autun (Saône-et-Loire), Faubourg d'Arroux, données récentes », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du congrès de Poitiers, Marseille : SFECAG, pp. 749-754.

Alix 2014

ALIX S., *Autun, faubourg d'Arroux. Urbani et Fabri. Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Age*, Dijon : Inrap GES.

Alix 2020

ALIX S., *Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la préhistoire au Moyen-Age. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Rapport de PCR. Volume 2. Opération 2019.6 « Extension et organisation du complexe antique : le secteur artisanal »*, 2, ARTeHIS, Autun : s.n.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M., *La quantification des céramiques: conditions et protocole ; actes de la Table ronde du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen, coll. « Bibracte », 2.

Bertrand 2000

BERTRAND E., *La production des céramiques à paroi fine à Lyon. Les céramiques attribuées à l'atelier de La Butte (typologie, chronologie et diffusion).*, (Lyon, Université Lyon 2 Lumière).

Brulet et al. 2010

BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., LADURON D., *La céramique romaine en Gaule du Nord: dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Turnhout (Belgique), Belgique : Brepols.

Creuzenet 1996

CREUZENET F., « Sigillée, parois fines et métallescente produites en Bourgogne », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du congrès de Dijon, Marseille : SFECAG, pp. 81-97.

Devevey et al. 2005

DEVEVEY F., MOUTON-VENAULT S., STANIASZEK L., *Chalon-sur-Saône (71), 32-36 rue de Rochefort : rapport de fouille*, Dijon : Inrap GES.

Mouton-Venault et al. 2015

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., BARTHÉLEMY D., HUMBERT S., BARTHÉLEMY F., CORSIEZ A., HERVÉ C., JOLY M., SAGESSE A., « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *Revue archéologique de l'Est*, tome 64, pp. 161-222.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles du Faubourg d'Arroux, à Autun. D'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun... quelques traits remarquables du vaisselier », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du congrès de Poitiers, Marseille : SFECAG, pp. 551-570.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « La production céramique gallo-romaine en Bourgogne. Recueil des ateliers. Céramique commune, amphore et mortier. », in *De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor*, Autun : Mergoïl, coll. « Archéologie et Histoire romaine », 36, pp. 340-636.

Notet 2012

NOTET J.-C., *La production de sigillée et de céramique fine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire)*, Dijon : Société Archéologique de l'Est, coll. « Revue archéologique de l'Est Supplément », 32.

Quenton 2018

QUENTON P., *Ilot XI 13 : d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. 1er-fin IIIe siècle : Autun, 28 rue de la Croix Verte (Saône-et-Loire) : rapport de fouilles*, Dijon : Inrap BFC.

Thivet et al. 2015

THIVET M., SAGESSE A., MORO F., LABAUNE Y., « Un atelier de potiers inédit découvert dans le quartier suburbain de La Genetoye (Autun, Saône-et-Loire). Premiers éléments de datation et faciès des productions de vaisselle céramique », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du congrès de Nyon, Marseille : SFECAG, pp. 253-272.

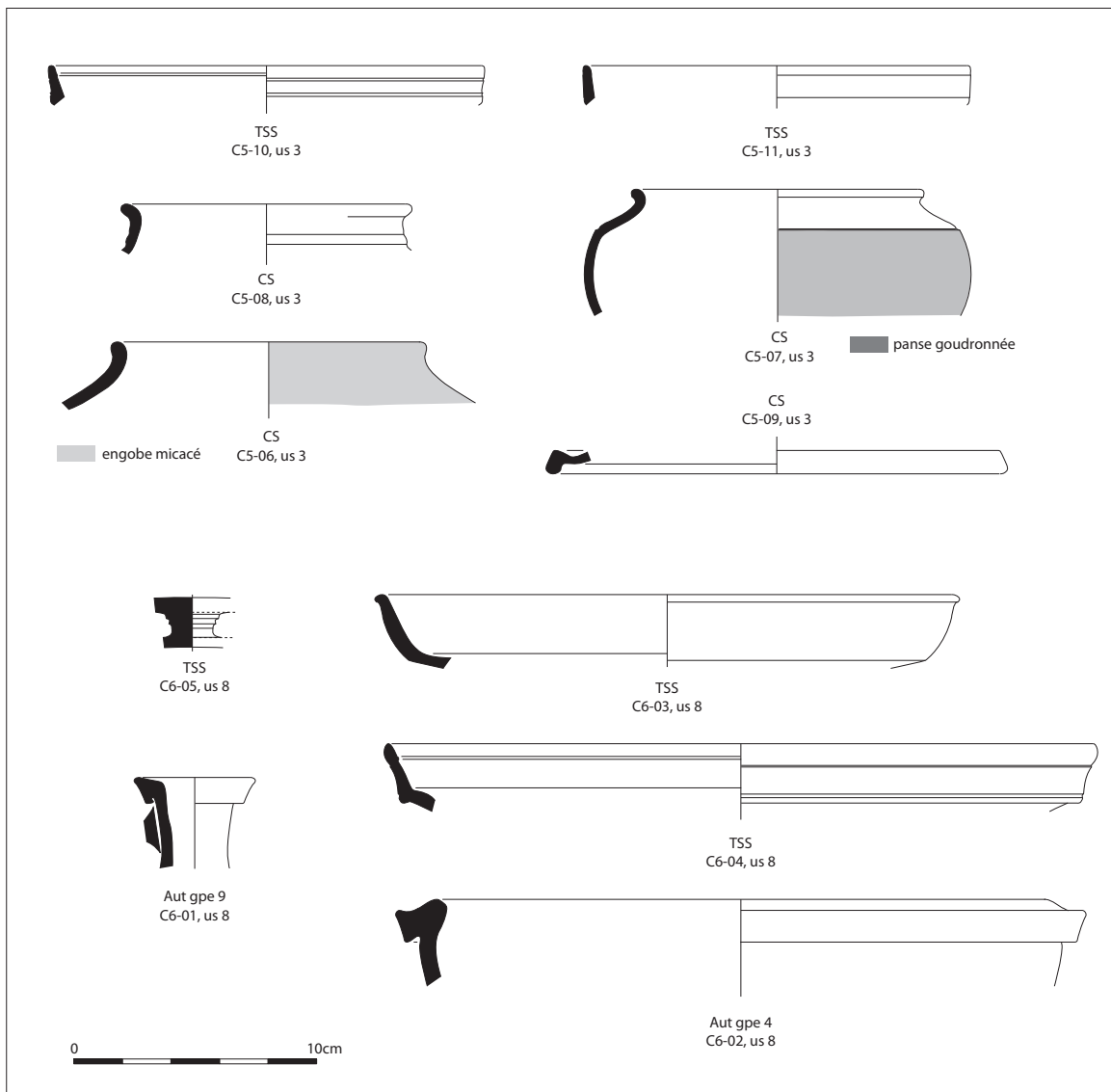


Fig. 1. Echantillon du mobilier céramique gallo-romain des us 3 et 8.
DAO. A. delor-Ahü (Inrap)

Fig. 2. Inventaire du mobilier céramique.

lot	us	catégo- rie	groupe	rque/surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	iso	observations
C/043698/03	2	AMP	ind		amphore			5			5	0		éclats
C/043698/03	2	CC	Aut gpe 9					2			2	0		
C/043698/03	2	CC/AMP	CCS		cruche/ amphore régionale			3			3	0		
C/043698/03	2	CRA	Luisante ?	surc	fouverte ?			1			1	0		éclat; Mo- derne ??
C/043698/03	2	CS	Aut gpe 4					4			4	0		
C/043698/03	2	TCA						1			1			éclat
C/043698/03	2	TS	TSC		bol/jatte	Drag 37 probable	1				1	1		phase 5+
C/043698/03	2	TS	TSS	surc	coupelle	Drag 24/25		1			1	0		
C/043698/03	2	TS	TSS		assiette			1			1	0		
C/043698/05	3	AMP			amphore			2			2	0		
C/043698/05	3	CC	Aut gpe 9		cruche			26			26	0		
C/043698/05	3	CC	CCF		ffermée			5			5	0		
C/043698/05	3	CC	CC- Fpeinte	engobe ocre	cruche			2		1	3	1		
C/043698/05	3	CC	CCS					4			4	0		
C/043698/05	3	CC	ind	vallée Rhône ? Italique ?	tripode	pied tupu- laire court			1		1	1		
C/043698/05	3	CS	Au gpe 4					15			15	0		
C/043698/05	3	CS	Aut gpe 4		couvercle	non réfé- rencé	1				1	1		9
C/043698/05	3	CS	Aut gpe 4a		pot	Aut P7	1				1	1		8

lot	us	catégo- rie	groupe	rque/surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	iso	observations
C/043698/05	3	CS	Chal gpe 1	1 NR panse goudron- née	pot	Chal P12	2				2	2	6 et 7	
C/043698/05	3	CS	Chal gpe 1 ???		pot ?	lèvre en bourelet	1				1	1		mini tesson
C/043698/05	3	DOL			dolium		1	2			3	1		
C/043698/05	3	NT	Aut gpe 4a					4			4	0		
C/043698/05	3	PF	Lyon	sablé	gobelet			1			1	0		
C/043698/05	3	PF	Lyon ?	sablé	gobelet			3			3	0		
C/043698/05	3	PLOMB	Centre	barb ? MLD ?	ffermée			1			1	0		
C/043698/05	3	TN			jatte	Menez 107 (86)	1				1	1		
C/043698/05	3	TS	TSS		assiette				1		1	0		
C/043698/05	3	TS	TSS		assiette	Drag 15a1	1				1	1	10	pré flav
C/043698/05	3	TS	TSS		assiette	Drag 2/21	1				1	1	11	pré flav
C/043698/05	3	TS	TSS		coupelle	Drag 27		1			1	0		
C/043698/05	3	TS	TSS					1			1	0		
C/043698/05	3	VRP	Centre		plat			1			1	0		
C/043698/02	7	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		2			2	0		
C/043698/02	7	TN	Tncentre		assiette	Menez 22	1	1			2	1		
C/043698/06	8	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		3		1	4	1		
C/043698/06	8	AMP	Italique		amphore			1			1	0		
C/043698/06	8	CC	Aut gpe 9		cruche	AUT Cr1A+	1	21	1	1	24	1	1	
C/043698/06	8	CC	CCF					4			4	0		
C/043698/06	8	CC	Chal gpe 2/3 ?					6			6	0		
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4					16	1		17	0		

lot	us	catégo- rie	groupe	rque/surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	iso	observations
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4		pichet/ bouilloire					2	2	1		
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J14	1				1	1	2	
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4		marmite tripode			1			1	0		
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4	mica; surc	pot	AUT P8	1				1	1		
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J10	1				1	1		
C/043698/06	8	CS	Aut gpe 4a		pot	AUT P7	1				1	1		
C/043698/06	8	NT	Aut gpe 1		pot	AUT P1	1				1	1		résiduel
C/043698/06	8	NT	Aut gpe 1		pot/dol	AUT P2	1				1	1		résiduel
C/043698/06	8	NT	Aut gpe 1a/4a?	surc	jatte	AUT J1 ?	1				1	1		résiduel
C/043698/06	8	TCA						2			2	0		
C/043698/06	8	TN			plat/ass	Menez 22	1				1	1		
C/043698/06	8	TS	TSS		coupe sur pied	service ?		1			1	0	5	flav +
C/043698/06	8	TS	TSS		coupelle	Drag 24/25	1				1	1		
C/043698/06	8	TS	TSS					1			1	0		
C/043698/06	8	TS	TSS		plat	drag 15b2	1				1	1	4	flav +
C/043698/06	8	TS	TSS		plat	drag 18b	1				1	1	3	flav +
C/043698/06	8	VRP			plat				1		1	1		
C/043698/04	11	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		1			1	0		
C/043698/04	11	CC	CCF					1			1	0		
C/043698/04	11	CS	Aut gpe 4					1	1		2	1		

lot	us	catégo- rie	groupe	rque/surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	iso	observations
C/043698/01	dé- cap	AMP			amphore	Dressel 2/4		1			1	0		
C/043698/01	dé- cap	AMP	ind		amphore			4			4	0		éclat
C/043698/01	dé- cap	CC	Aut gpe 9					5			5	0		
C/043698/01	dé- cap	CC	Ccgros- sière	Aut gpe 4a ???				2			2	0		
C/043698/01	dé- cap	COM	Aut gpe 4a					1			1	0		
C/043698/01	dé- cap	COM	Aut gpe 4a		pot/dol	AUT P4a	1				1	1		
C/043698/01	dé- cap	CS	Aut gpe 4					8	2		10	0		
C/043698/01	dé- cap	CS	Chal gpe 1		pot	Chal P2	1				1	1		
C/043698/01	dé- cap	CS	Csliссée		jatte	à bandeau	1				1	1		Bas Empire
C/043698/01	dé- cap	MMO	vernissé		bol				1		1	0		moderne/ contempo
C/043698/01	dé- cap	NT	Aut gpe 1a	surc	pot	AUT P2	1				1	1		
C/043698/01	dé- cap	TCA	moderne					1			1			à jeter
C/043698/01	dé- cap	TS	TSS					2			2	0		
											213	33		

Annexe 3. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescrip- tion :	2020/186
COMMUNE	Autun-St-Pantaléon		N° Désignation :	2020/219
CODE INSEE	71014		N° OA :	043698
LIEU-DIT	AW 497		RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	15-19 Juin 2020			

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation	Curver
C	/	043698	/	1	/	1	décapage	715	31	M. Adam	curver	SAVA	1
F	/	043699	/	1	/	1		345	23	M. Adam	curver	SAVA	1
IO	/	043700	/	1	/	1	vertèbre sciée	19	1	M. Adam	curver	SAVA	1
V	/	043701	/	1	/	1		14	1	M. Adam	curver	SAVA	1
C	/	043702	/	7	/	2		181	4	M. Adam	curver	SAVA	1
CP	/	043703	/	7	/	1	agglomérat de déchets de métallurgie (fer et alliage cuivreux)	41	1	M. Adam	curver	SAVA	1
LA	/	043704	/	2	/	1	plaque de marbre avec reste de mortier au revers	945	1	M. Adam	curver	SAVA	1
C	/	043705	/	2	/	3		387	19	M. Adam	curver	SAVA	1
C	/	043706	/	11	/	4		91	4	M. Adam	curver	SAVA	1
F	/	043707	/	11	/	2		16	2	M. Adam	curver	SAVA	1
F	/	043708	/	3	/	3		303	25	M. Adam	curver	SAVA	1
C	/	043709	/	3	/	5		639	87	M. Adam	curver	SAVA	1
V	/	043710	/	3	/	2		2	1	M. Adam	curver	SAVA	1
LA	/	043711	/	3	/	2	fragment de placage	58	1	M. Adam	curver	SAVA	1
C	/	043712	/	8	/	6		1982	81	M. Adam	curver	SAVA	1
CP	/	043713	/	8	/	2	scories Fer	527	3	M. Adam	curver	SAVA	1
LI	/	043714	/	8	/	1	roche décorative	244	2	M. Adam	curver	SAVA	1
M	/	043715	/	8	/	1	fer clou	14	2	M. Adam	curver	SAVA	1
F	/	043716	/	8	/	4		525	20	M. Adam	curver	SAVA	1
IO	/	043717	/	8	/	2	plaquette fine. Demi produit	3	1	M. Adam	curver	SAVA	1
M	/	043718	/	1	/	2	fer clou	74	8	M. Adam	curver	SAVA	1

Annexe 4. Inventaire de la documentation

CLICHÉS

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescrip- tion :	2020/186
COMMUNE	Autun-St-Pantaléon		N° Désignation :	2020/219
CODE INSEE	71014		N° OA :	043698
LIEU-DIT	AW 497		RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	15-19 Juin 2020			

Numéro d'inventaire	Autre numéro	tranchée	Description	Vue depuis	Auteur
PN/043698/1	P1180578	1	vue générale	est	T. Dessolin
PN/043698/2	P1180579	1	vue générale	est	T. Dessolin
PN/043698/3	P1180580	1	vue générale	est	T. Dessolin
PN/043698/4	P1180581	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/5	P1180582	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/6	P1180583	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/7	P1180584	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/8	P1180585	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/9	P1180586	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/10	P1180587	1	vue de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/11	P1180588	1	détail du cailloutis de la bande de roulement	sud	T. Dessolin
PN/043698/12	P1180589	1	détail du cailloutis de la bande de roulement	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/13	P1180590	1	vue de l'espace de circulation à l'est de la voie	ouest	T. Dessolin
PN/043698/14	P1180591	1	vue de l'espace de circulation à l'est de la voie	ouest	T. Dessolin
PN/043698/15	P1180592	1	vue de l'espace de circulation à l'est de la voie	ouest	T. Dessolin
PN/043698/16	P1180593	1	vue de l'espace de circulation à l'est de la voie	ouest	T. Dessolin
PN/043698/17	P1180594	1	vue de la coupe stratigraphique	sud	T. Dessolin
PN/043698/18	P1180595	1	vue de la coupe stratigraphique	sud	T. Dessolin
PN/043698/19	P1180596	1	vue de la coupe stratigraphique	sud	T. Dessolin
PN/043698/20	P1180597	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie	nord	T. Dessolin
PN/043698/21	P1180598	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie	nord	T. Dessolin
PN/043698/22	P1180599	1	vue générale du sondage	ouest	T. Dessolin
PN/043698/23	P1180600	1	vue générale du sondage	ouest	T. Dessolin
PN/043698/24	P1180601	1	vue générale du sondage	ouest	T. Dessolin
PN/043698/25	P1180602	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/26	P1180603	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/27	P1180604	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin

Numéro d'inventaire	Autre numéro	tranchée	Description	Vue depuis	Auteur
PN/043698/28	P1180605	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/29	P1180607	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/30	P1180608	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/31	P1180609	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/32	P1180610	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/33	P1180611	1	détail de l'espace de circulation à l'est de la voie en fin de fouille	zénithale	T. Dessolin
PN/043698/34	P1180612	1	vue de la succession de niveaux de voirie et de recharge	est	T. Dessolin
PN/043698/35	P1180613	1	vue de la succession de niveaux de voirie et de recharge	est	T. Dessolin
PN/043698/36	P1180614	1	détail de la coupe stratigraphique	sud	T. Dessolin
PN/043698/37	P1180615	1	détail de la coupe stratigraphique	sud	T. Dessolin
PN/043698/38	P1180616 à P1180683	1	Photogrammétrie		C. Couderc

DOCUMENTATION

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2020/186
COMMUNE	Autun-St-Pantaléon		N° Désignation :	2020/219
CODE INSEE	71014		N° OA :	043698
LIEU-DIT	AW 497		RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	15-19 Juin 2020			

Annexe 5. Listing des points topographiques

n°point	X	Y	Z	nature
ST1	798589.5402	6651203.6680	312.7908	Station
1	798495.5950	6651134.7824	311.6722	station 2
2	798489.8323	6651173.3662	309.9228	station 3
3	798495.9327	6651179.0199	309.5645	limite haute sondage
4	798498.6797	6651180.9817	309.4409	limite haute sondage
5	798503.4701	6651183.6268	309.4448	limite haute sondage
6	798505.3459	6651180.6663	309.4124	limite haute sondage
7	798497.7406	6651176.0185	309.6058	limite haute sondage
8	798496.7459	6651178.7685	308.7183	palier
9	798500.0305	6651180.6845	308.3607	palier
10	798503.4057	6651182.5747	308.2572	palier
11	798504.3941	6651180.8942	308.2418	palier
12	798501.5979	6651179.1248	308.3622	palier
13	798497.9591	6651177.0033	308.6508	palier
14	798498.4148	6651179.3919	307.8201	voie
15	798499.3179	6651178.0266	307.8079	voie
16	798501.2458	6651179.1499	307.8611	voie
17	798503.2705	6651180.3578	307.7402	voie
18	798502.7006	6651181.8834	307.7370	voie
19	798500.3841	6651180.6019	307.8709	voie
20	798498.4078	6651179.3845	307.8180	voie
21	798498.3049	6651179.1014	307.4679	niveau de voie intermédiaire
22	798498.0731	6651179.0884	307.4477	niveau de voie intermédiaire
23	798498.7293	6651178.5370	307.4688	niveau de voie intermédiaire
24	798498.5269	6651178.5015	307.4586	niveau de voie intermédiaire
25	798498.9233	6651177.8269	307.4713	niveau de voie intermédiaire
26	798498.9995	6651177.9160	307.4960	niveau de voie intermédiaire
27	798498.7817	6651177.7510	307.3036	premier niveau de voie
28	798498.4099	6651178.3132	307.2911	premier niveau de voie
29	798498.0100	6651178.9053	307.2538	premier niveau de voie
30	798497.6558	6651178.8169	307.2492	premier niveau de voie
31	798498.2840	6651177.4833	307.2687	premier niveau de voie
32	798502.7060	6651181.8897	307.7372	niveau de circulation
33	798502.9644	6651182.0608	307.7011	niveau de circulation
34	798503.4147	6651181.2014	307.7166	niveau de circulation
35	798503.0935	6651180.9938	307.7008	niveau de circulation
36	798503.2621	6651182.1158	307.4789	deuxième niveau de circulation
37	798503.1001	6651181.9865	307.4943	deuxième niveau de circulation
38	798503.6159	6651181.1940	307.5028	deuxième niveau de circulation
39	798503.4972	6651180.9677	307.5311	deuxième niveau de circulation
40	798503.2860	6651181.0008	307.5513	deuxième niveau de circulation
41	798503.1777	6651180.7578	307.5196	deuxième niveau de circulation
42	798503.4580	6651180.5938	307.5198	deuxième niveau de circulation

n°point	X	Y	Z	nature
43	798503.8683	6651181.3997	307.5241	fosse
44	798503.5507	6651180.5185	307.6958	fosse
45	798503.5649	6651181.0029	307.5247	fosse
46	798503.8724	6651181.3799	307.5180	fosse
47	798504.2061	6651180.9385	307.6408	fosse
48	798503.8186	6651181.0220	307.1450	fond fosse
49	798503.8098	6651179.6533	309.3559	point 3 D n°1
50	798501.3905	6651178.3297	308.5344	point 3 D n°2
51	798498.7442	6651177.1947	308.4977	point 3 D n°3
52	798503.6424	6651180.8463	307.2200	point 3 D n°4
53	798501.3317	6651180.9879	307.8913	point 3 D n°5
54	798498.2880	6651177.4844	307.3535	point 3 D n°6
55	798500.2039	6651178.4378	308.1680	point 3 D n°7

Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

M. et Mme Stéphane ADAM
2 rue de la Grange Vertu
71400 AUTUN
adamste@sfr.fr

Déclaration Préalable

N° DP 071014 20 A0035
Reçue le 07 mai 2020 au SRA Bourgogne-Franche-Comté

Nature des travaux :

Projet de construction d'une piscine enterrée

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2020/186 du 19 mai 2020
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 20 mai 2020
Date de réception DSTA : 26 mai 2020

Nature de l'opération :

Diagnostic

Terrain concerné :

Adresse : Autun – 2 rue de la Grange Vertu
Cadastre : AW 497

Emprise : 65 m²

Vestiges attendus : vestiges de la ville antique d'Autun/*Augustodunum*, notamment voies et habitat aisé.

Données projet :Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à pneu / chenilles 20 tonnes minimum avec godet lisse + chauffeur : 1 jour d'ouverture (pas de rebouchage pour poursuite des travaux de la piscine)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 4 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 4 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 4 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 5 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 2 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (DAO, PAO) : 3 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2020/218 du 03 juin 2020
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-15 BAG du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 10 février 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2020/186 du 19 mai 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, 2 rue de la Grange Vertu, parcelle AW497(p)) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service archéologique de la Ville d'Autun ;

Vu la décision du Service archéologique de la ville d'Autun en date du 25 mai 2020 de réaliser le diagnostic prescrit ;

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 19 mai 2020 susvisé est attribuée au Service archéologique de la ville d'Autun.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur et Madame Stéphane ADAM et au Service archéologique de la ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 03 juin 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Béatrice BONNAMOUR



PREFET DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Décision n° 2020/219 du 03 juin 2020
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-15 BAG du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 10 février 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2020/186 du 19 mai 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, 2 rue de la Grange Vertu, parcelle AW 497p) ;

Vu l'arrêté n° 2020/186 du 19 mai 2020 portant attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, 2 rue de la Grange Vertu, parcelle AW 497p) ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le Service archéologique de la Ville d'Autun ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Tristan DESSOLIN est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 19 mai 2020 susvisé.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur et Madame Stéphane ADAM et au Service archéologique de la ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 03 juin 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2020/186 du 19 mai 2020
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-15 BAG du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 10 février 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° DP 071014 20 A0035, déclaration préalable déposée par Monsieur et Madame Stéphane ADAM pour le projet de construction d'une piscine enterrée localisé à AUTUN (71), 2 rue de la Grange Vertu, parcelle AW497(p), transmis par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 7 mai 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (vestiges de la ville antique *intramuros* d'Autun/*Augustodunum* : notamment voies et habitat aisé) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de construction d'une piscine enterrée sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT : SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE : AUTUN
Lieudit ou adresse : 2, rue de la Grange Vertu
Cadastre : Section : AW, Parcelle : 497(p)

Réalisé par : Monsieur et Madame Stéphane ADAM
2, rue de la Grange Vertu
71400 AUTUN

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie estimée à environ **65 m²** (piscine et pourtour), est figurée sur les documents graphiques annexés au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur papier spécifique destiné à la conservation sur le long terme, ainsi qu'une version numérique (PDF). Un exemplaire supplémentaire sera également prévu pour le Service archéologique de la Ville d'Autun si celui-ci n'est pas l'opérateur du diagnostic.

Le délai de remise du rapport ne saurait excéder 50 jours ouvrés à compter de l'achèvement de la phase terrain.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation d'au moins une tranchée à la pelle mécanique sur l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie du projet.

Cette ouverture devra avoir une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente pouvant être impactée par le projet (profondeur des terrassements du projet : 1,65 m).

Si le diagnostic s'avère positif, la tranchée ne sera remblayée qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier de la qualification suivante : **antiquisant**, adaptée aux périodes ou structures que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, à Monsieur et Madame Stéphane ADAM, au Service archéologique de la Ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 19 mai 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie



Béatrice BONNAMOUR



2 rue de la Grange Vertu (parcelle AW 497p) - Localisation du projet

© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 17' 45" E
Latitude : 46° 57' 13" N

géoportail

Autun (71)

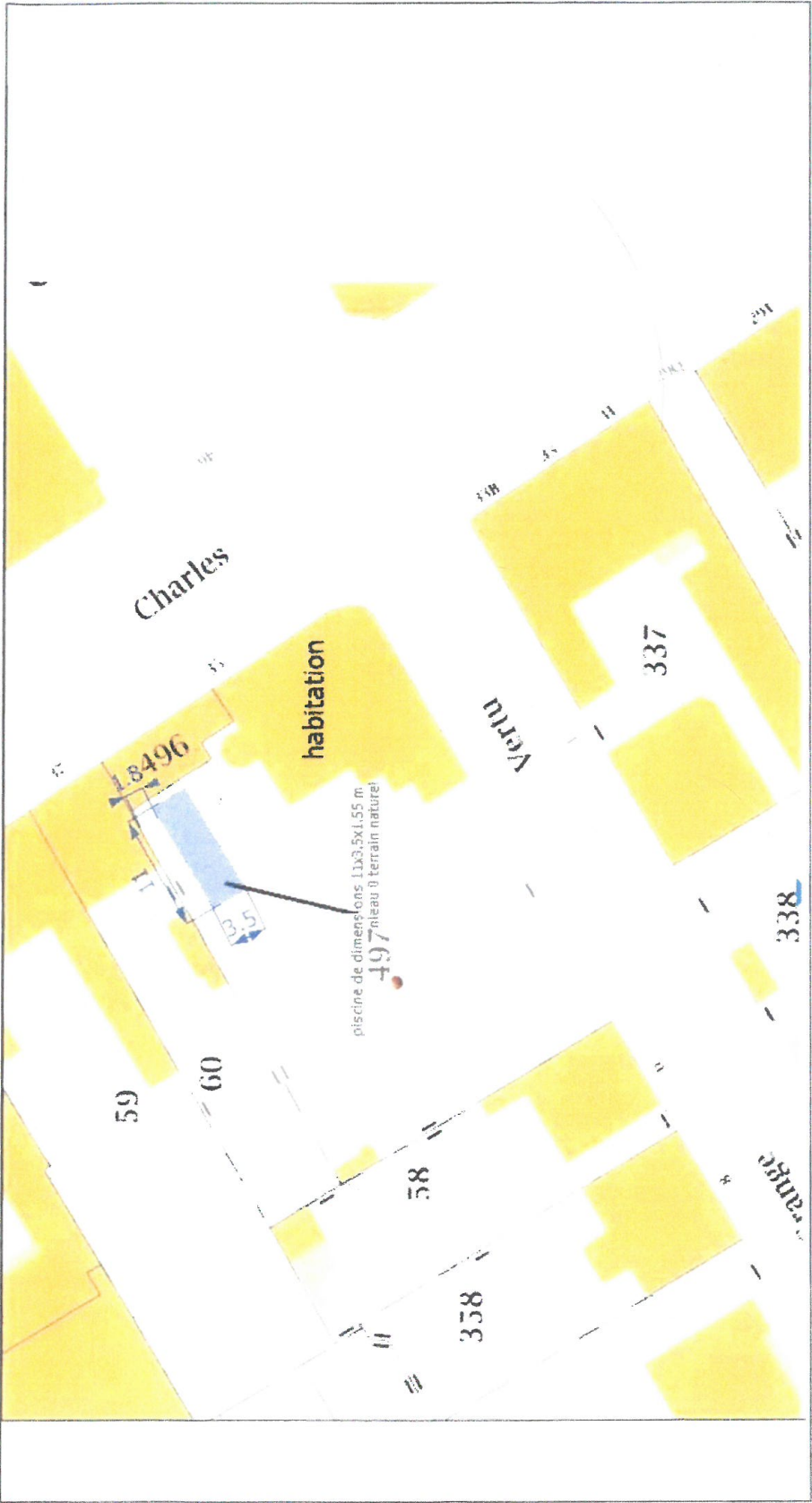


5 m

© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/territoires-dejailesLongitude : 4° 17' 44" E
Latitude : 46° 57' 13" N

2 rue de la Grange Vertu (parcelle AW 497p) - Emprise à diagnostiquer (environ 65 m²)

DP2. PLAN DE MASSE



B P Bureau d'urbanisme	Document créé avec logiconcept® 3D © Logiflora		PLAN DE MASSE
	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE		Echelle : 1/500
	M. et Mme Adam	2 rue de la grange vertu 71400 autun	

